


1) CREER SON ESPACE DU LICENCIÉ

Nota préliminaire : Pour pouvoir créer son espace du licencié, il faut être en possession de son numéro de licence (avec sa lettre clé) qui vous a été adressée par mail sinon appeler l'USV Tennis au 01.42.11.02.48 ou 09.52.94.12.41 pour un nouvel envoi.

- Ouvrir votre navigateur et se rendre sur le site : <http://fft.fr/>
- Cliquer sur « espace du licencié ».
- Cliquer sur « s'inscrire ».
- Renseigner la fenêtre (nom, prénom, etc...) Le numéro du club USV est : 34940271, puis valider.
- Créer son identifiant, renseigner l'adresse mail et accepter les conditions d'utilisation puis valider.

Vous recevrez par mail un mot de passe que vous pourrez modifier si vous le souhaitez.

2) VOUS AVEZ MAINTENANT VOS IDENTIFIANTS POUR RESERVER

- Allez sur le site de l'USV Tennis : <http://usvtennis.free.fr>
- Cliquer sur le lien ADOC 
- Entrez votre identifiant et votre mot de passe.
- Allez dans « réservation » tableau par court ou tableau par jour.
- Choisir une heure .
- Mettre le nom de la personne avec laquelle vous allez jouer.
- Enregistrer.
- Pour annuler une réservation, allez dans « mes réservations » et cochez la réservation à annuler

Nota : Vous pouvez faire 2 réservations à J + 6, mais il est interdit de réserver 2 heures consécutives ou dans la même journée.

VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT PRESENTER AUX AGENTS D'ACCUEIL PRESENTS A GUY BONIFACE LA CONFIRMATION PAR MAIL DE VOTRE RESERVATION, SUR PAPIER OU SMARTPHONE

Les créneaux disponibles sont les suivants :

Guy Boniface	court n°1	court n°2
lundi	17h30 - 22h30	17h30 - 22h30
mardi	17h30 - 22h30	17h30 - 22h30
mercredi	13h30 - 22h30	13h30 - 22h30
jeudi	17h30 - 22h30	17h30 - 22h30
vendredi	17h30 - 22h30	17h30 - 22h30
samedi	9h00 - 20h	9h00 - 20h
dimanche	9h00 - 17h	9h00 - 17h

VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT PRESENTER AUX AGENTS D'ACCUEIL PRESENTS A GUY BONIFACE LA CONFIRMATION PAR MAIL DE VOTRE RESERVATION, SUR PAPIER OU SMARTPHONE